

IMPORTANT !

Le plomb provenant de la peinture, de la poussière et du sol dans et autour de votre maison peut être dangereux s'il n'est pas géré correctement

- Les enfants de moins de 6 ans sont les plus exposés au risque d'empoisonnement au plomb dans votre foyer.
- L'exposition au plomb peut nuire aux jeunes enfants et aux bébés avant même leur naissance.
- Les maisons, les écoles et les garderies construites avant 1978 sont susceptibles de contenir de la peinture à base de plomb.
- Même les enfants qui semblent en bonne santé peuvent avoir un taux de plomb trop élevé dans leur corps.
- Perturber les surfaces avec de la peinture à base de plomb ou enlever la peinture à base de plomb de façon incorrecte peut augmenter le danger pour votre famille.
- Le plomb peut s'introduire dans l'organisme en inhalant ou en avalant de la poussière de plomb, ou en mangeant de la terre ou des éclats de peinture en contenant.
- Les gens ont de multiples possibilités pour réduire les risques liés au plomb. En général, une peinture à base de plomb en bon état ne constitue pas un danger (voir page 10).



Protégez votre famille du plomb dans votre maison

 **EPA** Agence de protection
de l'environnement
des États-Unis



Commission
américaine pour la
sécurité des produits
de consommation



Département américain
du logement et du
développement urbain

Prévoyez-vous d'acheter ou de louer une maison construite avant 1978?

Saviez-vous que de nombreuses maisons construites avant 1978 sont **peintes à la peinture au plomb**? Le plomb contenu dans la peinture, les éclats et la poussière peuvent présenter de graves risques pour la santé.

Consultez attentivement cette brochure pour en savoir plus :

- Comment le plomb pénètre dans le corps
- Comment le plomb affecte la santé
- Ce que vous pouvez faire pour protéger votre famille
- Où s'adresser pour obtenir plus d'informations

Avant de louer ou d'acheter une maison ou un appartement datant d'avant 1978, la loi fédérale exige :

- Les vendeurs doivent divulguer les informations connues sur la peinture à base de plomb ou les risques liés à la peinture à base de plomb avant de vendre une maison.
- Les contrats de vente de biens immobiliers doivent comporter un avertissement spécifique concernant la peinture à base de plomb. Les acheteurs ont jusqu'à 10 jours pour vérifier la présence de plomb.
- Les propriétaires doivent divulguer les informations connues sur les peintures à base de plomb ou les dangers qu'elles présentent avant que les baux ne prennent effet. Les baux doivent comporter un avertissement spécifique concernant la peinture à base de plomb.

Si vous entreprenez des projets de rénovation, de réparation ou de peinture (RRP) dans votre maison ou appartement d'avant 1978 :

- Lisez la brochure de l'EPA, *The Lead-Safe Certified Guide to Renovate Right* (guide de la rénovation certifiée sans plomb), pour en savoir plus sur les pratiques de travail sans plomb que les entrepreneurs sont tenus de suivre lorsqu'ils travaillent chez vous (voir page 12).



Commission de la sécurité des produits de consommation (CPSC)

La CPSC protège le public contre les risques déraisonnables de blessures causées par des produits de consommation par le biais de l'éducation, d'activités liées aux normes de sécurité et de l'application de la loi. Contactez la CPSC pour de plus amples informations sur la sécurité et la réglementation des produits de consommation.

CPSC

4330 East West Highway
Bethesda, MD 20814-4421
1-800-638-2772
cpsc.gov or saferproducts.gov

U. S. Département du logement et du développement urbain (HUD)

La mission du HUD est de créer des communautés fortes, durables, inclusives et des logements de qualité et abordables pour tous. Contactez le Bureau du HUD de contrôle des risques liés au plomb et des maisons saines pour obtenir de plus amples informations sur la règle du logement sûr en plomb, qui protège les familles dans les logements sociaux d'avant 1978, et sur les programmes de subventions pour le contrôle des risques liés au plomb et la recherche.

HUD

451 Seventh Street, SW, Room 8236
Washington, DC 20410-3000
(202) 402-7698
hud.gov/lead

Ce document est dans le domaine public. Il peut être produit par un individu ou une organisation sans autorisation. Les informations fournies dans cette brochure sont basées sur les connaissances scientifiques et techniques actuelles des questions présentées et reflètent les limites juridictionnelles établies par les statuts régissant les agences co-auteurs. Suivre les conseils donnés n'assurera pas nécessairement une protection complète dans toutes les situations ou contre tous les dangers pour la santé qui peuvent être causés par l'exposition au plomb.

U. S. EPA Washington DC 20460
U. S. CPSC Bethesda MD 20814
U. S. HUD Washington DC 20410

EPA-747-K-12-001
Mars 2021

U.S. Bureaux régionaux de l'Agence de protection de l'environnement (EPA)

La mission de l'EPA est de protéger la santé humaine et l'environnement. Votre bureau régional EPA peut vous fournir de plus amples informations sur les réglementations et les programmes de protection du plomb.

Région 1 (Connecticut, Massachusetts, Maine, New Hampshire, Rhode Island, Vermont)

Contact responsable régional
U.S. EPA Région 1
5 Post Office Square, Suite 100, OES 05-4
Boston, MA 02109-3912
(888) 372-7341

Région 2 (New Jersey, New York, Puerto Rico, Virgin Islands)

Contact responsable régional
U.S. EPA Région 2
2890 Woodbridge Avenue
Building 205, Mail Stop 225
Edison, NJ 08837-3679
(732) 906-6809

Région 3 (Delaware, Maryland, Pennsylvania, Virginia, DC, West Virginia)

Contact responsable régional
U.S. EPA Région 3
1650 Arch Street
Philadelphia, PA 19103
(215) 814-2088

Région 4 (Alabama, Florida, Georgia, Kentucky, Mississippi, North Carolina, South Carolina, Tennessee)

Contact responsable régional
U.S. EPA Région 4
AFC Tower, 12th Floor, Air, Pesticides & Toxics
61 Forsyth Street, SW
Atlanta, GA 30303
(404) 562-8998

Région 5 (Illinois, Indiana, Michigan, Minnesota, Ohio, Wisconsin)

Contact responsable régional
U.S. EPA Région 5 (LL-17J)
77 West Jackson Boulevard
Chicago, IL 60604-3666
(312) 353-3808

Région 6 (Arkansas, Louisiana, New Mexico, Oklahoma, Texas, and 66 Tribes)

Contact responsable régional
U.S. EPA Région 6
1445 Ross Avenue, 12th Floor
Dallas, TX 75202-2733
(214) 665-2704

Région 7 (Iowa, Kansas, Missouri, Nebraska)

Contact responsable régional
U.S. EPA Région 7
11201 Renner Blvd.
Lenexa, KS 66219
(800) 223-0425

Région 8 (Colorado, Montana, North Dakota, South Dakota, Utah, Wyoming)

Contact responsable régional
U.S. EPA Région 8
1595 Wynkoop St.
Denver, CO 80202
(303) 312-6966

Région 9 (Arizona, California, Hawaii, Nevada)

Contact responsable régional
U.S. EPA Région 9 (CMD-4-2)
75 Hawthorne Street
San Francisco, CA 94105
(415) 947-4280

Région 10 (Alaska, Idaho, Oregon, Washington)

Contact responsable régional
U.S. EPA Région 10 (20-C04)
Air and Toxics Enforcement Section
1200 Sixth Avenue, Suite 155
Seattle, WA 98101
(206) 553-1200

Des mesures simples pour protéger votre famille contre les dangers du plomb

Si vous pensez que votre maison a de la peinture à base de plomb:

- N'essayez pas d'enlever vous-même la peinture à base de plomb.
- Gardez toujours les surfaces peintes en bon état pour minimiser la détérioration.
- Faites vérifier votre maison pour les risques liés au plomb. Trouvez un inspecteur certifié ou un évaluateur de risques sur epa.gov/lead.
- Parlez à votre propriétaire de la possibilité de réparer les surfaces avec de la peinture qui s'écaille ou se détache.
- Nettoyez régulièrement les sols, les rebords de fenêtres et les autres surfaces.
- Prenez des précautions pour éviter l'exposition à la poussière de plomb lors des travaux de rénovation.
- Lorsque vous rénovez, réparez ou peignez, n'engagez que des entreprises de rénovation agréées par l'EPA ou par l'État pour la sécurité du plomb.
- Avant d'acheter, de louer ou de rénover votre maison, faites-la vérifier pour la peinture à base de plomb.
- Consultez votre professionnel de la santé pour savoir si vos enfants doivent subir un test de dépistage du plomb. Votre pédiatre peut vérifier la présence de plomb par une simple analyse de sang.
- Lavez souvent les mains, les biberons, les sucettes et les jouets des enfants.
- Assurez-vous que les enfants mangent des aliments sains, pauvres en matières grasses et riches en fer, calcium et vitamine C.
- Déchaussez-vous ou essuyez les chaussures avant d'entrer chez vous.

Le plomb pénètre de plusieurs façons dans l'organisme

Les adultes et les enfants peuvent avoir du plomb dans leur corps s'ils :

- Respirant de la poussière de plomb (en particulier lors d'activités telles que des rénovations, des réparations ou des travaux de peinture qui perturbent les surfaces peintes).
- Avalent de la poussière de plomb qui s'est déposée sur des aliments, des surfaces de préparation des aliments et d'autres endroits.
- Mangent des éclats de peinture ou de salissure qui contiennent du plomb.

Le plomb est particulièrement dangereux pour les enfants de moins de 6 ans.

- À cet âge, le cerveau et le système nerveux des enfants sont plus sensibles aux effets néfastes du plomb.
- Le corps des enfants en pleine croissance absorbe plus de plomb.
- Les bébés et les jeunes enfants mettent souvent leurs mains et d'autres objets dans leur bouche. Ces objets peuvent être recouverts de poussière de plomb.



Les femmes en âge de procréer doivent savoir que le plomb est dangereux pour le développement du fœtus.

- Les femmes qui ont un taux de plomb élevé dans leur organisme avant ou pendant la grossesse risquent d'exposer le fœtus au plomb à travers le placenta pendant le développement du fœtus.

Pour plus d'Information

Information Center

Pour savoir comment protéger les enfants contre le saturnisme et obtenir d'autres informations sur les dangers du plomb, consultez le site epa.gov/lead et hud.gov/lead, ou appelez le **1-800-424-LEAD (5323)**.

Ligne directe de l'EPA pour l'eau potable

Pour des informations sur le plomb dans l'eau potable, appelez le **1-800-426-4791**, ou consultez epa.gov/safewater pour des informations sur le plomb dans l'eau potable.

Ligne directe de la Commission de la sécurité des produits de consommation (CPSC)

Pour obtenir des informations sur le plomb dans les jouets et autres produits de consommation, ou pour signaler un produit de consommation dangereux ou une blessure liée à un produit, appelez le **1-800-638-2772**, ou consultez le site de la CPSC sur cpsc.gov ou saferproducts.gov.

Agences nationales et locales de la santé et de l'environnement

Certains États, tribus et villes ont leurs propres règles concernant la peinture à base de plomb. Vérifiez auprès de votre agence locale pour connaître les lois qui s'appliquent à vous. La plupart des agences peuvent également vous fournir des informations sur la manière de trouver une entreprise de réduction du plomb dans votre région et sur les sources possibles d'aide financière pour réduire les risques liés au plomb. Recevez sur le Web les coordonnées actualisées de vos interlocuteurs locaux ou de votre État sur epa.gov/lead, ou contactez le Centre national d'information sur le plomb au **1-800-424-LEAD**.

Les personnes malentendantes ou souffrant de troubles de la parole peuvent accéder à l'un des numéros de téléphone figurant dans cette brochure par télécscripteur en appelant le service de relais fédéral gratuit au **1-800-877-8339**.

Autres sources de plomb, suite

- **Les fonderies de plomb** ou autres industries qui rejettent du plomb dans l'air.
- **Votre travail** Si vous travaillez avec du plomb, vous pouvez en rapporter sur votre corps ou vos vêtements. Prenez une douche et changez de vêtements avant de rentrer chez vous. Lavez vos vêtements de travail séparément du reste des vêtements de votre famille.
- **Les passe-temps** qui utilisent le plomb, comme la fabrication de poteries ou de vitraux, ou la retouche de meubles. Appelez votre service de santé local pour obtenir des informations sur les passe-temps susceptibles d'utiliser du plomb.
- Les **vieux jouets** et **meubles** peuvent avoir été peints avec de la peinture contenant du plomb. Les vieux jouets et autres produits pour enfants peuvent avoir des parties qui contiennent du plomb.⁴
- Les aliments et les liquides cuits ou conservés dans du **cristal de plomb** ou de la **poterie** ou de la **porcelaine émaillée au plomb** peuvent contenir du plomb.
- Les remèdes populaires, tels que « **greta** » et « **azarcon** », utilisés pour traiter les maux d'estomac.

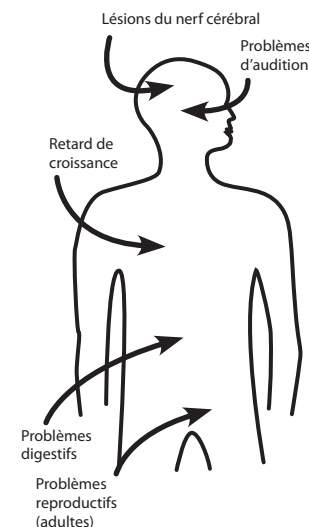
⁴ En 1978, le gouvernement fédéral a interdit les jouets, les autres produits pour enfants et les meubles recouverts de peinture contenant du plomb. En 2008, le gouvernement fédéral a interdit le plomb dans la plupart des produits pour enfants. Le gouvernement fédéral interdit actuellement le plomb à plus de 100 ppm en poids dans la plupart des produits pour enfants.

Les effets du plomb sur la santé

Le plomb affecte l'organisme de nombreuses façons. Il est important de savoir que même une exposition à de faibles niveaux de plomb peut gravement nuire aux enfants.

Chez les enfants, l'exposition au plomb peut provoquer :

- Système nerveux et lésions rénales
- Troubles de l'apprentissage, troubles de l'attention et baisse de l'intelligence
- Problèmes d'élocution, de langage et de comportement
- Mauvaise coordination musculaire
- Diminution de la croissance des muscles et des os
- Dommages auditifs



Si l'exposition à de faibles quantités de plomb est la plus courante, l'exposition à de fortes quantités de plomb peut avoir des effets dévastateurs sur les enfants, notamment des crises, une perte de conscience et, dans certains cas, la mort.

Bien que les enfants soient particulièrement sensibles à l'exposition au plomb, le plomb peut également être dangereux pour les adultes.

Chez les adultes, l'exposition au plomb peut provoquer :

- Dommages au fœtus en développement
- Risque accru d'hypertension artérielle pendant la grossesse
- Problèmes de fertilité (chez les hommes et les femmes)
- Hypertension artérielle
- Problèmes digestifs
- Troubles nerveux
- Problèmes de mémoire et de concentration
- Douleurs musculaires et articulaires

Vérifiez si votre famille a du plomb

Faites tester vos enfants et votre maison si vous pensez que celle-ci contient du plomb.

Children's Le taux de plomb dans le sang des enfants a tendance à augmenter rapidement entre 6 et 12 mois, et à atteindre un pic entre 18 et 24 mois.

Consultez votre médecin pour obtenir des conseils sur les tests à effectuer sur vos enfants. Un simple test sanguin permet de détecter le plomb. Les tests de plomb dans le sang sont généralement recommandés pour :

- Les enfants de 1 et 2 ans
- Les enfants ou autres membres de la famille qui ont été exposés à des niveaux élevés de plomb
- Les enfants qui doivent être testés dans le cadre du plan de dépistage de votre État ou de votre localité

Votre médecin peut vous expliquer la signification des résultats des tests et vous indiquer si d'autres tests seront nécessaires.

Autres sources de plomb

Le plomb dans l'eau potable

Les sources les plus courantes de plomb dans l'eau potable sont les tuyaux, les robinets et les accessoires en plomb.

Les tuyaux en plomb sont plus susceptibles de se trouver dans les vieilles villes et les maisons construites avant 1986.

Vous ne pouvez ni sentir ni goûter le plomb dans l'eau potable.

Pour savoir avec certitude si votre eau potable contient du plomb, faites analyser votre eau.

N'oubliez pas que les vieilles maisons avec un puits privé peuvent aussi avoir des matériaux de plomberie qui contiennent du plomb.

Mesures importantes que vous pouvez prendre pour réduire le plomb dans l'eau potable

- N'utilisez que de l'eau froide pour boire, cuisiner et préparer le lait maternisé. N'oubliez pas que l'eau bouillante n'élimine pas le plomb de l'eau.
- Avant de boire, rincez les canalisations de votre maison en ouvrant le robinet, en prenant une douche, en faisant la lessive ou en faisant la vaisselle.
- Nettoyez régulièrement la grille de votre robinet (également appelée aérateur).
- Si vous utilisez un filtre certifié pour éliminer le plomb, n'oubliez pas de lire les instructions pour savoir quand changer la cartouche. L'utilisation d'un filtre après son expiration peut le rendre moins efficace pour éliminer le plomb.

Contactez votre compagnie des eaux pour savoir si la conduite qui relie votre maison à la conduite principale (appelée ligne de service) est en plomb. La compagnie des eaux de votre région peut également vous fournir des informations sur les niveaux de plomb dans l'eau potable de votre système.

Pour plus d'informations sur le plomb dans l'eau potable, veuillez contacter la ligne d'assistance téléphonique de l'EPA pour l'eau potable au 1-800-426-4791. Si vous avez d'autres questions sur la prévention de l'empoisonnement au plomb, appelez le 1-800 424-LEAD.*

Appelez votre service de santé local ou votre compagnie des eaux pour savoir comment analyser votre eau, ou consultez [epa.gov/safewater](https://www.epa.gov/safewater) pour l'information de l'EPA sur le plomb dans l'eau potable. Certains États ou services publics proposent des programmes permettant de payer les analyses de l'eau pour les résidents. Contactez votre État ou votre compagnie des eaux locale pour en savoir plus.

* Les personnes malentendantes ou souffrant de troubles de la parole peuvent accéder à ce numéro par téléscripteur en appelant le Federal Relay Service au 1-800-877-8339. 13

Rénover, réparer ou peindre une maison avec de la peinture à base de plomb

Si vous engagez un entrepreneur pour réaliser des projets de rénovation, de réparation ou de peinture (RRP) dans votre maison ou votre établissement de garde d'enfants (comme une école maternelle ou un jardin d'enfants) d'avant 1978, votre entrepreneur doit :

- Être un fournisseur de services certifié plomb-sécurité par l'EPA ou un programme d'État autorisé par l'EPA
- Utiliser des personnes qualifiées (rénovateurs certifiés plomb-sécurité) qui suivent des pratiques de travail spécifiques pour éviter la contamination par le plomb
- Fournir une copie du document d'information de l'EPA sur les dangers du plomb, *The Lead-Safe Certified Guide to Renovate Right* (Le guide des droits de rénovation certifiés pour la prévention de la pollution par le plomb)



Les contractants PRR travaillant dans des maisons et des établissements de garde d'enfants antérieurs à 1978 doivent suivre des pratiques de travail sans plomb qui :

- **Confinent la zone de travail.** La zone doit être confinée de manière à ce que la poussière et les débris ne s'échappent pas de la zone de travail. Des panneaux d'avertissement doivent être mis en place, et du plastique ou un autre matériau imperméable et du ruban adhésif doivent être utilisés.
- **Évitent les méthodes de rénovation qui génèrent de grandes quantités de poussières contaminées par le plomb.** Certaines méthodes génèrent tellement de poussières contaminées par le plomb que leur utilisation est interdite. Il s'agit de :
 - Combustion à ciel ouvert ou brûlage au chalumeau
 - Ponçage, meulage, rabotage, piquage ou sablage à l'aide d'outils électriques et d'équipements non équipés d'un capot et d'un dispositif d'aspiration HEPA
 - Utilisent un pistolet thermique à des températures supérieures à 1100°F
- Nettoient en profondeur. La zone de travail doit être nettoyée quotidiennement. Lorsque tout le travail est terminé, la zone doit être nettoyée à l'aide de méthodes spéciales de nettoyage.
- Éliminent les déchets de manière appropriée. Collectez et fermez les déchets dans un sac ou une bâche résistante. Lors du transport, veillez à ce que les déchets soient confinés pour éviter le dégagement de poussière et de débris.

Pour en savoir plus sur les exigences de l'EPA concernant les projets RRP, consultez epa.gov/getleadsafe, ou lisez *The Lead-Safe Certified Guide to Renovate Right* (Le guide des droits de rénovation certifiés pour la prévention de l'exposition au plomb).

Où se trouve la peinture à base de plomb

En général, plus votre maison ou votre établissement de garde d'enfants est ancien, plus il est probable qu'il soit recouvert de peinture à base de plomb.¹

De nombreuses maisons, y compris les logements privés, les logements sociaux, les logements appartenant au gouvernement fédéral et les garderies construits avant 1978 sont peints à la peinture au plomb. En 1978, le gouvernement fédéral a interdit l'utilisation par les consommateurs de peinture contenant du plomb.²

Apprenez en page 7 comment déterminer si une peinture est à base de plomb.

On peut trouver du plomb :

- Dans les foyers et les structures d'accueil des enfants en ville, à la campagne ou en banlieue,
- Dans les maisons individuelles et les appartements privés et publics,
- Sur les surfaces intérieures et extérieures de la maison, et
- Dans le sol autour d'une maison. (Le sol peut absorber le plomb provenant de la peinture extérieure ou d'autres sources, comme l'utilisation passée d'essence au plomb dans les voitures.)

Pour en savoir plus sur les endroits où l'on trouve du plomb, voir epa.gov/lead.

¹ La « peinture à base de plomb » est actuellement définie par le gouvernement fédéral comme une peinture dont la teneur en plomb est supérieure ou égale à 1,0 milligramme par centimètre carré (mg/cm²), ou supérieure à 0,5% en poids.

² La « peinture contenant du plomb » est actuellement définie par le gouvernement fédéral comme du plomb dans la nouvelle peinture séchée à plus de 90 parties par million (ppm) en poids.

Identification des peintures à base de plomb et des dangers liés aux peintures à base de plomb

La peinture à base de plomb détériorée (peinture écaillée, farinée, craquelée ou endommagée) est un danger et nécessite une attention immédiate. **La peinture à base de plomb** peut également constituer un danger lorsqu'elle se trouve sur des surfaces que les enfants peuvent mâcher ou qui sont très usées, comme :

- Sur les fenêtres et les rebords de fenêtres
- Portes et encadrements de portes
- Escaliers, rampes, balustrades et porches

La peinture à base de plomb n'est généralement pas dangereuse si elle est en bon état et si elle ne se trouve pas sur une surface d'impact ou de friction comme une fenêtre.

La poussière de plomb peut se former lorsque la peinture à base de plomb est grattée, poncée ou chauffée. La poussière de plomb se forme également lorsque des surfaces peintes contenant du plomb se heurtent ou se frottent l'une contre l'autre. Les éclats et la poussière de peinture au plomb peuvent se déposer sur les surfaces et les objets que les gens touchent. La poussière de plomb déposée peut se réintroduire dans l'air lorsque la maison est aspirée ou balayée, ou lorsque des personnes la traversent. L'EPA définit actuellement les niveaux de plomb suivants dans la poussière comme dangereux :

- 10 microgrammes par pied carré ($\mu\text{g}/\text{ft}^2$) et plus pour les sols, y compris les sols recouverts de moquette
- 100 $\mu\text{g}/\text{ft}^2$ et plus pour les appuis de fenêtre intérieurs

Le plomb dans le sol peut être un danger lorsque les enfants jouent dans un sol nu ou lorsque les gens apportent de la terre dans la maison sur leurs chaussures. L'EPA définit actuellement les niveaux suivants de plomb dans le sol comme dangereux :

- 400 parties par million (ppm) et plus dans les aires de jeu au sol nu
- 1 200 ppm (en moyenne) et plus dans le sol nu du reste de la cour

N'oubliez pas que le plomb dans des éclats de peinture - que vous pouvez voir - et la poussière de plomb - que vous ne pouvez peut-être pas voir - peuvent tous les deux être dangereux.

La seule façon de savoir s'il existe des dangers liés à la peinture, à la poussière ou au plomb dans le sol est de les tester. La page suivante décrit comment procéder.

Réduction des risques liés au plomb, suite

Si votre logement a fait l'objet de travaux de diminution du taux de plomb ou si le logement bénéficie d'une aide fédérale, une fois les travaux terminés, le dépoussiérage doit être mené jusqu'à ce que l'analyse des tests de dépoussiérage indiquent que les niveaux de poussière de plomb sont inférieurs aux niveaux suivants :

- 10 microgrammes par pied carré ($\mu\text{g}/\text{ft}^2$) pour les sols, y compris les sols recouverts de moquette
- 100 $\mu\text{g}/\text{ft}^2$ pour les rebords de fenêtres intérieurs
- 400 $\mu\text{g}/\text{ft}^2$ pour les tapées

Les abattements sont conçus pour éliminer définitivement les dangers des peintures à base de plomb. Cependant, la poussière de plomb peut être réintroduite dans une zone qui a déjà été dépoussiérée.

- Utilisez un aspirateur HEPA sur tous les meubles et les autres objets remis dans la zone dépolluée, afin de réduire le risque de réintroduction de poussière de plomb.
- Nettoyez régulièrement les sols, les rebords de fenêtres, les tapées et les autres surfaces dures avec un chiffon ou une éponge humide et un nettoyant universel.

Veuillez vous reporter à la page 9 pour plus d'informations sur les mesures que vous pouvez prendre pour protéger votre domicile après le dépoussiérage. Pour vous aider à trouver des professionnels certifiés en matière de réduction du plomb dans votre région, appelez votre agence nationale ou locale (voir pages 15 et 16), ou visitez le site epa.gov/lead, ou appelez le 1-800-424-LEAD.

Réduire les risques liés au plomb

Perturber la peinture à base de plomb ou enlever le plomb de manière inappropriée peut augmenter le danger pour votre famille en répandant encore plus de poussière de plomb dans la maison.

- Outre le nettoyage quotidien et une bonne alimentation, vous pouvez réduire temporairement les risques liés aux peintures à base de plomb en prenant des mesures, comme la réparation des surfaces peintes endommagées et la plantation d'herbe pour recouvrir les sols contaminés par le plomb. Ces actions ne sont pas des solutions permanentes et nécessiteront une attention constante.
- Vous pouvez minimiser l'exposition au plomb lors de travaux de rénovation, de réparation ou de peinture en engageant un rénovateur certifié par l'EPA ou par l'État, qui est formé à l'utilisation de pratiques de travail sans risque concernant le plomb. Si vous êtes un bricoleur, apprenez à utiliser à votre domicile des méthodes de travail sans risque en matière de plomb.
- Pour éliminer définitivement les risques liés au plomb, vous devez faire appel à un entrepreneur certifié en matière de réduction du plomb. Les méthodes de réduction (ou d'élimination permanente des dangers) consistent à enlever, sceller ou entourer de matériaux spéciaux la peinture à base de plomb. Le simple fait de repeindre le danger avec de la peinture ordinaire ne constitue pas un contrôle permanent.

Faites toujours appel à un entrepreneur certifié qui est formé pour traiter en toute sécurité les risques liés au plomb.

- Engagez une entreprise certifiée plomb-sécurité (voir page 12) pour réaliser des projets de rénovation, de réparation ou de peinture (RRP) qui perturbent les surfaces peintes.
- Pour corriger les risques liés au plomb de façon permanente, engagez un entrepreneur certifié en matière de réduction du plomb. Cela vous permettra de vous assurer que votre entrepreneur sait comment travailler en toute sécurité et qu'il dispose de l'équipement adéquat pour nettoyer à fond.

Les entrepreneurs certifiés emploient des travailleurs qualifiés et suivent des règles de sécurité strictes fixées par leur État ou par le gouvernement fédéral.



Vérification de la présence de plomb dans votre maison

Vous pouvez faire tester votre maison pour le plomb de plusieurs façons :

- Une **inspection** de la peinture à base de plomb vous indique si votre maison contient de la peinture à base de plomb et où elle se trouve. Elle ne vous dira pas si votre maison présente actuellement des risques liés au plomb. Un professionnel formé et certifié, appelé inspecteur de peinture à base de plomb, effectuera une inspection de la peinture en utilisant des méthodes telles que :
 - Machine portable à fluorescence de rayons X (XRF)
 - Tests en laboratoire sur des échantillons de peinture
- Une **évaluation des risques** vous indique si votre maison présente actuellement des risques liés à la présence de plomb dans la peinture, la poussière ou le sol. Elle vous indique également les mesures à prendre pour faire face à ces dangers. Un professionnel formé et certifié, appelé évaluateur de risques :
 - prélèvera des échantillons de peinture détériorée sur les portes, les fenêtres, les sols, les escaliers et les murs
 - prélèvera des échantillons de poussière près des surfaces peintes et des échantillons de sol nu dans la cour
 - effectuera des tests en laboratoire sur des échantillons de peinture, de poussière et de sol
- Une combinaison d'inspection et d'évaluation des risques vous permet de savoir si votre maison contient de la peinture à base de plomb et si votre maison présente des risques liés au plomb, et où se trouvent les deux.



Assurez-vous de lire le rapport qui vous est remis après l'inspection ou l'évaluation des risques et posez des questions sur tout ce que vous ne comprenez pas.

Vérifier votre maison pour détecter le plomb, suite

Pour préparer des travaux de rénovation, de réparation ou de peinture dans une maison datant d'avant 1978, les rénovateurs certifiés plomb-sécurité (voir page 12) peuvent :

- Prélever des échantillons d'éclats de peinture pour déterminer si de la peinture à base de plomb est présente dans la zone prévue pour la rénovation et les envoyer pour analyse à un laboratoire de plomb reconnu par l'EPA. Dans les logements bénéficiant d'une aide fédérale, la personne qui prélève ces échantillons doit être un inspecteur certifié de peinture à base de plomb ou un évaluateur de risques
- Utiliser des kits de tests reconnus par l'EPA pour déterminer si la peinture à base de plomb est absente (mais pas dans les logements bénéficiant d'une aide fédérale)
- Présumer que de la peinture à base de plomb est présente et utiliser des pratiques de travail sans danger pour le plomb

Il existe des programmes au niveau des États et au niveau fédéral pour garantir que les tests sont effectués de manière sûre, fiable et efficace. Pour plus d'informations, contactez l'agence de votre État ou votre agence locale, consultez epa.gov/lead, ou appelez le **1-800-424-LEAD (5323)** pour obtenir une liste de contacts dans votre région.³

Ce que vous pouvez faire immédiatement pour protéger votre famille

Si vous pensez que votre maison présente des risques liés à la peinture à base de plomb, vous pouvez prendre des mesures immédiates pour réduire les risques pour votre famille:

- Si vous êtes locataire, informez votre propriétaire si la peinture s'écaille ou se détache.
- Gardez les surfaces peintes propres et exemptes de poussière. Nettoyez chaque semaine les sols, les cadres de fenêtres, les rebords de fenêtres et les autres surfaces. Utilisez un balai à franges ou une éponge avec de l'eau chaude et un nettoyant universel. (Rappelez-vous : ne mélangez jamais l'ammoniac et les produits de blanchiment ensemble car ils peuvent former un gaz dangereux.)
- Nettoyez immédiatement les éclats de peinture avec précaution sans créer de poussière.
- Rincez soigneusement les éponges et les têtes de balai souvent pendant le nettoyage des zones sales ou poussiéreuses, et de nouveau après.
- Lavez-vous souvent les mains et les mains de vos enfants, surtout avant de manger et avant la sieste et l'heure du coucher.
- Gardez les aires de jeux propres. Lavez régulièrement les biberons, les tétines, les jouets et les peluches.
- Empêchez les enfants de mâcher les rebords de fenêtres ou d'autres surfaces peintes, ou de manger de la terre.
- Lorsque vous rénovez, réparez ou peignez, n'engagez que des entreprises de rénovation agréées plomb-sécurité par l'EPA ou l'État (voir page 12).
- Nettoyez ou enlevez vos chaussures avant d'entrer dans votre maison pour éviter toute trace de plomb dans le sol.
- Veillez à ce que les enfants mangent des repas nutritifs, pauvres en matières grasses et riches en fer et en calcium, comme des épinards et des produits laitiers. Les enfants qui ont une bonne alimentation absorbent moins de plomb.

³ Les personnes malentendantes ou souffrant de troubles de la parole peuvent accéder à ce numéro par télécscripteur en appelant le Federal Relay Service au 1-800-877-8339.